

Chapitre I

Le soleil lumineux de septembre embrase les premières couleurs de l'automne. Jacques Vallot est assis devant la porte de sa masure. Il accueille son beau-frère, Paul Tourette, venu aux nouvelles. L'inquiétude est palpable sur le visage de Jacques. Sa femme Jeanne est dans les souffrances de sa huitième naissance. Comme pour les autres accouchements, Marguerite la femme de Paul, est descendue ce matin, à l'aube, des Maisons, un village de la paroisse de Vabres, pour assister sa belle-sœur. Elle est la matrone, comme on les nomme à cette époque. Sa mère lui a appris les gestes et les méthodes pour mettre au monde les nouveaux nés ; gestes et méthodes qu'elle tenait de sa propre mère. Son mari, Paul est rebouteux, il prend le feu. Il soigne aussi les animaux. Comme sa femme, leurs connaissances remontent à la nuit des temps.

Jeanne Tourette, la sœur de Paul a épousé Jacques Vallot, un laboureur aisé du village de Soubrevèze près de Saint-Flour. Jacques possède quelques dizaines d'acres cédées à son grand-père par le Seigneur du Vernet. La famille Vallot a alors quitté le statut du servage pour devenir propriétaire. C'était la fierté du grand-père. Dorénavant, et pour plusieurs générations, sa famille travaillerait pour elle et ne devrait rien à personne. La réalité est tout autre. Les parcelles sont trop petites. Il faut s'organiser avec les voisins pour les pâtures, les cultures. Et cela est source de difficultés, voire de conflits entre paysans.

D'après la tradition bien établie, la terre familiale revient à l'aîné mâle de la famille. Au cas où la famille ne comporte aucun garçon, la propriété des terres revient à l'aînée des filles. Mais avec un inconvénient de taille. Les terres changent de nom. Elles prennent le nom du mari. Et si celui-ci n'a guère de pouvoir dans sa belle-famille – il rentre comme gendre, c'est-à-dire quasiment comme domestique – à la génération suivante, le fils aîné devient pleinement propriétaire mais il ne porte plus le patronyme du grand-père.

La terre des Vallot doit rester Vallot. C'est bien le souci de Jacques quand il accueille son beau-frère. Il est le père de trois filles. Quatre autres enfants n'ont pas vécu dont le dernier, un garçon, que Marguerite a ondoyé avant qu'il ne meure quelques minutes après avoir quitté le ventre de sa mère.

– Miladiou, pourvu qu'elle me fasse un garçon et un vrai, pas comme ce pauvre petit dernier qui est allé rejoindre le Bon Dieu sans que je puisse lui apprendre la vie!

– Mon pauvre Jacques, c'est la nature qui veut ça, tu n'y peux rien, lui répond Paul.

La maison de Jacques est semblable à toutes celles du village, tournée vers le sud pour profiter de la lumière et de la chaleur, un toit en forte pente couvert de chaume sur des murs épais construits avec des blocs de basalte extrait d'un affleurement situé en haut du village en direction du Plateau de Mons. Au rez-de-chaussée, contiguë à l'étable, se trouve la salle avec son cantou. Une minuscule fenêtre éclaire la table et ses deux bancs. Au dessus, une grande pièce divisée par des cloisons en planches sert de chambre l'été. L'entrée des bêtes et des gens est la même, c'est la porte de l'étable. C'est par là que Marguerite sort rayonnante.

– Jacques, vous avez un beau garçon et bien vivant celui-là. Jacques ne sait que dire, que faire. Il est manifestement

heureux d'être enfin père d'un garçon mais il ne sait comment exprimer ce bonheur. Il est là, les bras ballants, la tête dans les étoiles. Marguerite le sort de son exaltation.

– Paul, tu vas à Saint-Georges prévenir le curé pour le baptême. En passant tu préviendras aussi le parrain et la marraine. Et, attention, tu ne restes pas trop longtemps à l'auberge. Vous Jacques, allez voir votre femme et votre petit. Ne restez pas là !

Jacques n'a pas attendu la fin de l'injonction de sa belle-sœur. Il s'est précipité dans la maison où son épouse repose dans un des lits clos du fond de la pièce. Le bébé, emmailloté dans une couverture de laine brune qui ne laisse apparaître que la tête, dort à côté de sa mère.

– Nous l'appellerons Jacques, comme toi, comme ton père et comme ton grand-père avant. Ce sera lui, le futur maître de tes terres, lui dit joyeusement Jeanne.

Jeanne Tourette est une grande femme maigre. Malgré ces huit maternités en moins de dix ans, elle a encore belle allure. Ses grands yeux bleus cernés par une nuit de veille et les efforts de la journée, laissent échapper quelques larmes quand elle prononce la fin de sa phrase.

Elle a enfin donné un fils à la Maison Vallot. Jacques n'est pas homme à lui en faire le reproche. Mais quelquefois, au détour d'une phrase, il avait une petite pointe de dépit que son épouse prenait directement pour une critique à son égard.

Jacques est heureux. Mais il ne sait comment exprimer son bonheur. On ne manifeste pas ses sentiments chez les paysans et surtout pas devant une femme. Il se penche sur son fils, le prend dans les bras, le regarde longuement puis le repose à côté de sa femme. Enfin, il s'exprime :

- Il a le front et le menton des Vallot. Il n'est pas volé celui-là !
- Il fera un bel homme, comme toi, ajoute son épouse.

La porte de la salle s'ouvre et les trois filles du couple entrent pour voir leur petit frère. Jeanne, quatre ans est la première sur la couche de sa maman. Antoinette, huit ans et Marie sept ans font de même s'attirant les réprimandes de leur grand-mère Antoinette.

– Allez, les pichounettes, vous embrassez la maman et vous venez m'aider à traire les brebis.

Antoinette, la mère de Jacques, vit avec la famille de son fils. Elle n'a aucun droit. Jacques, son fils aîné, est le maître des lieux depuis la mort de son père, l'année dernière. Antoinette est âgée d'environ soixante ans mais elle en paraît vingt de plus. Petite femme fluette dans sa longue robe noire et sa coiffe de coutil noir agrémentée de quelques dentelles. Comme tous les paysans, elle porte des sabots de hêtre fabriqués par son fils à la morte-saison. Discrètement, elle s'éclipse non sans avoir jeté un coup d'œil sur le futur héritier des Vallot.

Pendant ce temps, Paul est en route pour Saint-Georges. À l'entrée du village, il s'arrête à l'auberge où sa sœur Marguerite est servante. Elle sera la marraine du petit Jacques. Quant au parrain, le choix a été délicat. Il doit se prénommer Jacques comme son filleul. Les deux grands-pères du nouveau-né n'étant plus de ce monde, il a fallu chercher dans les oncles mais aucun ne se prénomme Jacques. Alors c'est un ami d'enfance de Jacques Vallot, Jacques Bazelle qui a été désigné.

Jacques Bazelle est originaire de Soubrevèze mais il a été placé à l'âge de 12 ans à Saint-Flour, chez un maître forgeron, de la place de la rivière, qui lui a appris le métier. Depuis quatre ans, Jacques s'est mis à son compte au bourg de Saint-Georges. Quand Paul pénètre dans sa forge, Jacques, le marteau dans une main, une longue pince enserrant une pièce de métal dans l'autre, frappe à coups réguliers sur son enclume.

Paul n'a pas besoin de donner d'explication. Au sourire qui illumine son visage, Jacques a compris que son ami Vallot avait enfin un fils.

– Allez, viens à l'auberge, on va boire une chopine à la santé de mon filleul. C'est la première fois que je suis parrain et c'est le premier des Vallot.

À l'auberge, Marguerite interpelle son frère.

– Tu as vu le curé. On m'a dit qu'il descendait à La Valette pour donner les derniers sacrements. Vas-y vite.

Paul part en courant en direction du presbytère. Il trouve le curé Malet devant l'église.

– Alors mon brave Paul, si tu es là, c'est qu'il y a du nouveau à Soubrevèze.

– Oui, Monsieur le Curé, un garçon. Faudrait le baptiser sans tarder.

– Tu dis à ton beau-frère qu'il vienne demain à ma messe du matin. Je baptiserai le petit juste après. Je file, on m'attend à La Valette.

– Merci Monsieur le Curé, à demain.

Paul retourne à l'auberge où Jacques a déjà partagé quelques chopines pour fêter son filleul.

Quelques nouvelles chopines plus tard, Paul reprend le chemin de Soubrevèze. Il est accompagné de Marguerite qui sera chargée de transporter le nouveau-né. La maman étant encore trop faible pour faire ce trajet à pied.

Le ciel est chargé de gros nuages noirs qui laissent présager des orages pour la nuit. D'autant que la chaleur est de plus en plus lourde.

Le lendemain matin quand Jacques Vallot sort de sa maison, le temps est toujours menaçant. L'orage a grondé toute la nuit

mais il a épargné la région. Il est probable que la journée ne se terminera pas sans pluie et quelques coups de tonnerre.

Pourvu que nous ayons le temps d'aller à Saint-Georges et d'en revenir, pense Jacques.

Il montera à Saint-Georges avec Marguerite qui portera le bébé dans une grande cape de laine grise pour le protéger de la pluie mais également de la chaleur excessive.

Les prêtres baptisent les nouveaux nés le jour même ou au plus tard le lendemain de leur naissance. La mortalité infantile est tellement importante qu'il est impensable d'attendre plus longtemps au risque de voir l'enfant errer à jamais dans les limbes.

L'Église Catholique considère que l'âme des enfants non baptisés ne mérite pas l'enfer, mais elle était exclue du paradis à cause du péché originel. Ces âmes d'enfants non baptisés sont reçues dans le « *limbus puerorum* », le limbe éternel des enfants. Le salut de l'âme étant, à cette époque, l'objectif de toute une vie, les parents ne peuvent admettre de voir leur enfant, mort avant d'être baptisé, errer éternellement à la porte du paradis.

Les baptêmes, à cette époque, ne donnent pas lieu à des festivités. Un repas réunissant toute la famille se déroule une dizaine de jours après la naissance. C'est le repas des « relevailles ».

Une légère éclaircie salue le départ des Jacques et de sa belle-sœur. Le bébé a pris le sein avant de partir et Marguerite l'a emmailloté dans une couverture de laine grise qu'elle a renforcée avec des bandelettes de chanvre.

Le couple marche d'un pas alerte malgré les cailloux qui roulent sous leurs sabots. Au-dessus de la ferme de Chalès,

quelques gouttes ne ralentissent pas leur allure. Ils arrivent à l'église de Saint-Georges au moment où le curé Malet sort de sa sacristie pour célébrer sa première messe basse. Il aperçoit Jacques et Marguerite dans la nef avant de s'agenouiller devant le maître-autel. La messe terminée, Jacques Bazelle fait une entrée discrète mais le curé a constaté son absence à l'office. Il lui en fait la remarque quand ils se retrouvent autour du baptistère.

Dès la cérémonie terminée, Jacques fait accélérer le départ car le ciel est de plus en plus menaçant; des rafales de vents secouent les frênes et les haies de coudriers. Le bébé a été réveillé par l'eau que le prêtre lui a versée sur le front. Il a faim. Le sein de sa mère est à Soubrevèze. Autre raison de faire vite.

Jacques fait presser le pas à Marguerite qui a du mal à suivre. L'enfant, bercé par la marche, s'est un peu calmé. Quelques gouttes accompagnent les marcheurs. Mais à l'ouest du côté de Saint-Flour, le ciel devient très noir, le tonnerre gronde et les éclairs sont de plus en plus rapprochés.

Jacques a pris un peu d'avance sur sa belle-sœur. Il est à une dizaine de pas devant elle quand un éclair s'abat sur eux, accompagné d'un fracas étourdissant. Jacques est projeté à terre. Son genou a heurté violemment un rocher. Il a du mal à se relever. Il appelle Marguerite. Il ne la voit plus sur le chemin. Malgré son genou endolori, il revient sur ses pas en l'appelant. Pas de réponse.

La pluie tombe en abondance. Il n'a pas une telle avance sur sa belle-sœur. Où peuvent-ils être? Le chemin est bordé d'une haie vive, pas d'arbre. En revenant sur ses pas, il entend une légère plainte en contrebas au milieu d'un massif de genêts. Il s'approche et voit sa belle-sœur étendue sur le dos. Sa cape grise est brûlée en plusieurs endroits. La foudre l'a frappée et

l'a projetée hors du chemin. Voyant Jacques, elle a peine à dire quelques mots :

– Le petit, le petit, où est le petit ?

Dans un ultime effort, elle a légèrement relevé la tête en s'adressant à son beau-frère. Puis elle est retombée lourdement, les yeux révulsés. Jacques regarde autour de lui, cherchant son fils. Les genêts sont ruisselants, ils les écartent un à un. Pas un gémissement, pas une plainte, aucun signe de vie. À cet instant, près du corps sans vie de Marguerite, Jacques se sent bien seul. L'orage est maintenant parti sur les hauteurs de la Margeride. Un franc soleil illumine le plateau de Chalès.

Au loin, en direction du village de Saint-Georges, Jacques entend des cris et aperçoit la forte carrure de son ami Jacques Bazelle.

Au sortir de l'église, Jacques a payé une chopine pour fêter son filleul. De la terrasse de l'auberge, il a vu s'abattre la foudre au-dessus de Chalès. Il a eu un pressentiment.

– Pourvu que ce ne soit pas eux ? Pourvu que ce ne soit pas eux ?

Il est parti en courant sans faire d'autre commentaire. Il rejoint Jacques au moment où son ami vient de se rendre compte que le bébé est sous le corps de Marguerite, en grande partie caché par sa cape.

– Viens vite m'aider, avec ce genou, je ne peux pas y arriver.

Jacques Bazelle n'a aucun mal à retourner le corps de Marguerite. Le spectacle qui s'offre aux deux amis est abominable. Le corps sans vie du bébé est affreusement brûlé. La foudre a traversé les deux corps serrés l'un contre l'autre, ne leur laissant aucune chance.

En quelques secondes, tous les rêves échafaudés par Jacques Vallot depuis la naissance de son fils, se sont envolés.

– La malédiction, Jacques, la malédiction, dit-il à son ami en se jetant dans ses bras.

– Ne restons pas là. On va aller au village chercher une charrette pour les ramener à Saint-Georges. Je pars devant, tu marcheras comme tu pourras avec ta jambe.

Un bien triste convoi pénètre dans le village. Devant, Jacques Bazelle tirant un char à bras dans lequel on devine le corps de Marguerite masqué par sa cape de laine grise. Derrière, claudiquant, la tête basse, Jacques Vallot maugréant :

– La malédiction, la malédiction...

Chapitre II

Une année est passée depuis cette funeste matinée de septembre 1731. L'hiver a été rude mais les récoltes de l'été ont été suffisantes pour passer la mauvaise saison.

Jeanne Tourette est grosse depuis la fin du printemps 1732. Elle a beaucoup de mal à comprendre pourquoi le Bon Dieu lui a enlevé en même temps sa sœur Marguerite et son fils, le premier des Vallot. Cette nouvelle maternité lui apporte un peu de réconfort même si elle ne la souhaite pas. Pas de choix à cette époque, une grossesse est une décision du Dieu tout-puissant. Elle doit être acceptée comme un cadeau divin.

Ce Bon Dieu que toute la famille prie tous les soirs, lui donnera-t-il un autre garçon ? Dans le fond de son cœur, c'est son vœu le plus cher.

Jacques, deuxième du nom, naît début janvier 1733. Jeanne a été réveillée par les premières douleurs dans la nuit. Impossible d'aller chercher Marguerite aux Maisons. La neige est abondante et le vent du nord souffle en rafale rendant tout repère invisible. Antoinette, la mère de Jacques s'improvise en matrone.

– Un garçon, un autre petit Jacques, le Bon Dieu m'a exaucé. Merci mon Dieu, s'exclame Jeanne.

Le petit Jacques est un enfant facile. Il s'endort sur le sein de sa mère mais avant il a pris une bonne ration. Dans la journée,

Antoinette, la grand-mère le garde à la maison. À l'heure de la tétée, elle emmène l'enfant jusqu'à sa mère, dans les champs où au jardin pour qu'il prenne le sein. Une courte pause pour Jeanne. Elle vit pleinement ces moments d'intimité avec son nourrisson. Puis elle reprend son labeur, fière d'avoir nourri l'héritier des Vallot.

À la fin de l'été, le petit Jacques présente des signes de la même fièvre qui a emporté l'une de ses sœurs quelques années auparavant. L'enfant tousse, il a les yeux rouges et larmoyants. Quelques jours plus tard, il vomit et refuse de prendre le sein. Il s'affaiblit.

Jacques, toujours sous le choc de la mort dramatique de son premier fils n'a toujours que ce mot à la bouche :

– Malédiction, malédiction.

Paul, son beau-frère, voudrait bien faire quelque chose. Il connaît les plantes, les tours de main qui soignent les hommes et les bêtes. Son savoir est empirique. Il tient aussi à ce que lui ont appris les anciens. Et justement, il a discuté avec le père Pélissier du Moulin-Blanc sur la paroisse de Tiviers, de ces fièvres dont on ne connaît pas grand-chose en ce milieu du XVIII^e siècle. Le Père Pélissier lui a expliqué que des décoctions d'écorces de saule peuvent venir à bout des fièvres. Mais le breuvage est très amer et il est peu probable qu'un nourrisson puisse l'ingurgiter. Paul se souvient qu'il traite des toux ou des affections poitrinaires en faisant des cataplasmes qu'il applique longuement sur la poitrine de ses patients. Pourquoi ne pas essayer ?

Il se rend au petit matin dans les bois humides du côté du Cistrou. Il sait trouver de jeunes saules sauvages dont il récoltera l'écorce. De retour chez lui, il jette le tout dans un grand chaudron qu'il porte à ébullition. Quelques heures plus

tard, le liquide restant dans la marmite ressemble à une sorte de gel. Il va enduire le corps du petit Jacques de ce gel qu'il a mélangé avec du saindoux. L'odeur est assez désagréable. L'enfant grimace. Ce traitement va durer une semaine. Très rapidement, les symptômes diminuent. L'enfant reprend de l'appétit. Il est sauvé.

Jacques ne sait comment remercier son beau-frère. Certes, il a fait appel à lui, d'autres fois, pour des bêtes qu'il avait réussi, contre toute attente, à sauver. Mais cette fois-ci, son fils unique sauvé d'une mort quasiment annoncé, la joie est immense. Tellement immense que Jacques a rayé définitivement de son vocabulaire le mot « *malédiction* ».

Ce n'est pas la mort de sa mère, Antoinette, au cours de l'hiver 1734 qui va lui remettre ce mot en bouche. La mort d'un enfant est fréquente mais toujours difficile à admettre. La mort d'une personne âgée est dans la nature des choses. D'autant qu'Antoinette souffre beaucoup. Elle n'a plus la force de travailler comme avant. Et même si elle mange peu, c'est tout de même une bouche à nourrir.

Au printemps 1735, Jeanne donne naissance à un deuxième garçon, Antoine. Puis, au cours de l'été 1740, Pierre vient clore la famille de Jacques Vallot.

Ce pourrait être terminé pour Jeanne. Elle a vécu douze grossesses; une tous les deux ans. Toujours soumise à l'autorité de son époux, elle a toujours tout accepté. Elle a été élevée comme ça. Elle passe sa vie à traire les bêtes, à faire des lessives, le ménage, préparer les repas, ramasser du bois. Elle participe aux labours, à la fenaison, aux récoltes. Toujours sans tenir compte de sa fatigue; grosse ou pas, elle a toujours trimé sans jamais rechigner à la besogne.

Les malheurs ne l'ont pas épargné. Le décès dramatique de son fils Jacques et de sa sœur est toujours présent dans son cœur. Il a été ravivé, ces deux dernières années, par le départ brutal de ses deux filles : Jeanne, la plus jeune, a été prise de fièvre que toutes les potions de l'oncle Paul, n'ont pu enrayer. Elle est partie à l'âge de 8 ans. Quant à sa sœur, Marie, elle était placée comme servante dans une ferme de Mentières. Lors du dernier été, alors qu'elle gardait les vaches dans les côtes de Montirou, une vipère l'a piquée. Ne voulant pas rentrer de peur de se faire réprimander par sa patronne, elle est restée sur place. Le vacher, alerté par le chien, l'a retrouvée morte.

Alors, se retrouver grosse, près de huit ans après la dernière naissance, a été un défi que Jeanne accepte très mal. Elle a bien demandé à Paul s'il ne connaîtrait pas une faiseuse d'anges qui pourrait lui faire passer le petit. Paul, malgré l'affection qu'il a pour sa sœur, n'a pu l'aider. Jeanne passe un très mauvais hiver mais elle ne doit pas s'occuper d'elle. Elle a tant d'ouvrage à faire et Jacques, son homme pourtant si prévenant, le lui rappelle souvent avec véhémence.

Début juillet, la chaleur est lourde, les prairies sont chargées de foin qu'il faut couper, puis retourner et ramasser. Jacques et son épouse, aidés par un voisin, coupent à la faux un petit bien assez éloigné de Soubrevèze, en direction de Mons. Le trio est parti de bonne heure pour bénéficier de la fraîcheur du début de journée. Jeanne a bien senti quelques douleurs en montant vers Mons. Mais non, c'est beaucoup trop tôt, le petit ne doit naître que dans trois semaines. La douleur est tenace et de plus en plus vive. Malgré tout, elle commence son ouvrage. Jacques, assis à l'ombre d'un frêne, refait le fil de sa lame en donnant des coups de marteau réguliers. Jeanne a du mal à effectuer la rotation régulière de son corps qui permet

à la lame de coucher les andains. Le rythme du marteau de Jacques semble être en cadence avec les douleurs de son bas-ventre. Son dos se fige. La faux retombe, ce qui lui vaut de vives réprimandes de Jacques, toujours assis à l'ombre, à réparer son outil.

Alors, elle reprend, serre les dents. Mais les andains sont de moins en moins réguliers. Elle a du mal à rester debout tellement la douleur la plie en deux.

Elle sent alors que le petit est sur le point de sortir. Elle doit rejoindre le village en bas dans le fond du vallon. Impossible. Elle va accoucher seule en présence de ces deux hommes désespérés qui ont fini par comprendre ce qui se passe.

Alors, elle se réfugie derrière une haie vive, s'accroupit et sans un cri, malgré la douleur, elle dépose sa fille sur un lit de mousse. Elle éclate en sanglots. De longs sanglots qui remontant de son bas-ventre semblent la soulager. Reprenant ses esprits, elle a serré sa fille contre elle pour descendre à Soubrevèze. Sur place, après avoir donné des soins à l'enfant, elle s'est allongée et s'est endormie.

Combien de temps ? Elle ne le sait pas mais, en sortant de la maison, Jeanne voit que le soleil est déjà bien haut dans le ciel. Elle reprend le chemin pour terminer l'ouvrage commencé le matin.

Arrivée sur le pré où travaillent les deux hommes, Jeanne reprend sa faux. Le geste est encore maladroit.

– C'est quoi, interpelle Jacques ?

– Une petite fille, nous l'appellerons Marguerite, répond Jeanne.

– Encore une fille, tu m'en as pas fait assez des filles, réplique Vallot.

Puis il reprend son travail sans autre commentaire. Jeanne s'attendait à cette remarque acide de son homme. Elle ne bronche pas. Son mari aurait pu lui dire qu'avant la naissance de ce jour, elle avait mis au monde quatre garçons. Mais non, vraiment, la fille est mal venue dans le monde paysan de ce temps.

Trois garçons. Jacques est fier de ses trois fils, mais un seul reprendra la propriété. Ils sont costauds comme lui. Dès l'âge de dix ans, ils sont placés. Antoine est mis au service de Maître Paul Cussac, le meunier du Moulin de Lescure-Haut, paroisse de Saint-Flour. Pierre sera vacher dans une ferme des Loubières, paroisse de Montchamp. Quant à Jacques, l'héritier, point de traitement de faveur ; lui aussi devra aller gagner son pain hors de la maison familiale. Mais son père veut également qu'il apprenne pour faire évoluer, plus tard, le bien familial.

Lors de la Foire de la Saint-Michel, Jacques rencontre le régisseur du Seigneur du Vernet. Il lui demande conseil. Le régisseur promet d'en parler à son maître. Il pourrait l'engager comme aide-vacher.

Jacques Vallot a maintenant 12 ans. Il travaille comme aide-vacher dans la ferme de Brons appartenant au Seigneur du Vernet. Malgré son jeune âge, l'héritier des Vallot se montre dur à la tâche. Il a commencé en gardant les troupeaux. Puis, le maître-vacher, ayant remarqué son intelligence et sa vivacité, l'a pris avec lui pour l'initier. Avec le régisseur, il va sur les foires de la région ; à Saint-Flour, à Ruines. Il est chargé de ramener à Brons les bêtes achetées. Suivant les foires et les saisons, Jacques conduit de quelques animaux à plusieurs dizaines. Il se montre très habile à faire manœuvrer le troupeau dans les chemins creux. Il a adopté un chien pour l'aider : un bâtard né

à son arrivée à Brons. Il l'a dressé et maintenant le couple peut faire des kilomètres avec un troupeau sans égarer aucune bête.

Le Seigneur du Vernet possède de nombreuses fermes autour de son château du Vernet. L'été, ses bêtes partent à l'estive dans une montagne qui lui appartient entre Laveissière et Dienne. Sur cet immense territoire, il a fait construire plusieurs burons. Chaque été, de la Saint-Urbain, le 25 mai à la Saint-Géraud, le 13 octobre, ses troupeaux restent là-haut. L'herbe est abondante et de qualité. Les pacages de proximité permettent de constituer les réserves pour l'hiver.

En ce printemps 1746, Jacques vient d'avoir 13 ans. Le régisseur l'informe qu'il va passer l'été comme « pastre » au Buron du Golneuf au-dessus de Laveissière. Il fera équipe avec le « boutillé », Le Toinou, Antoine Valette, qui travaille avec lui à Brons. Le patron de ce trio, le « vacher » sera un homme de la montagne, Pierre Meyniel. Il vit l'hiver à La Chevade, paroisse de Chastel-sur-Murat et passe tous ses étés, depuis l'âge de 12 ans, dans les estives.

L'organisation dans les burons est immuable. Trois hommes vivent tout l'été avec leurs bêtes. La première traite avant le lever du soleil entame une longue journée de labeur : il faut soigner les vaches, faire « tourner » les troupeaux dans les différentes pâtures pour assurer un fumage régulier. Après chaque traite, le lait obtenu est aussitôt transformé en fromage. Ce processus est long et doit se faire à l'abri de la chaleur.

La vie est rude dans les burons. Mais Jacques fait sa part de travail avec courage. Il s'entend bien avec Le Toinou mais ses rapports avec Pierre Meyniel sont plus difficiles. Pierre est un homme de la montagne. Cela fait plus de 20 ans qu'il passe tous ses étés dans les burons. Il a appris toutes les étapes de la fabrication du fromage auprès des vachers avec lesquels il a

travaillé. Il sait que la qualité du fromage fait la réputation du vacher. Et il est intransigeant, houspillant sans arrêt Le Toinou et le jeune Jacques.

Outre la chaleur, il est également important de parfaitement presser le fromage pour en extraire le petit-lait. C'est le travail du « boutillé » et du « pastre » de travailler le caillé. Tous deux à genoux sur la masse humide et acide de caillé, pèsent de tout leur poids. Les bras nus jusqu'aux coudes, ils manipulent cette masse blanche pour en sortir un liquide blanchâtre qui fera le régal des cochons. Ce petit-lait est la hantise des vachers. Un caillé mal égoutté fera sûrement un mauvais fromage qui se vendra mal. La réputation du vacher est en jeu à chaque fabrication. Pierre Meyniel est un vacher de très bonne réputation et il tient à la garder. Le Toinou et Jacques le savent et sont aussi très fiers de la réputation de leur patron de l'été.

Mais Pierre a ses bons côtés. Il connaît la montagne comme personne. Il devine en observant le ciel que l'orage passera ou ne passera au-dessus du buron de Golneuf. D'ailleurs son chapeau est entouré de deux peaux de serpents en guide de ruban ; peaux censées le protéger de la foudre et de diverses maladies.

Après huit années passées au service du seigneur du Vernet à Brons, Jacques Vallot est un fort gaillard âgé de 21 ans. Il a passé tous ses étés au Buron de Golneuf avec Pierre Meyniel. Son ami, Le Toinou, est décédé après avoir pris un coup de cornes dans l'abdomen. Jacques, fort de l'expérience acquise auprès de lui, est devenu le boutillé de Golneuf. À Brons, il seconde le maître-vacher.

Au début de l'hiver 1754, Jacques est appelé à Soubrevèze. Son père est au plus mal. Il a beaucoup maigri depuis cet été. Il lui est difficile de continuer à exploiter son bien. Jeanne,

sa mère fait de son mieux mais a beaucoup de difficultés à suppléer son époux.

Jacques, le père, a convoqué ses trois fils. Outre l'aîné, sont réunis autour de la grande table de la salle commune, Antoine, garçon meunier au moulin de Lescure-Bas et Pierre qui est domestique aux Loubières. Le père d'une voix faible explique à ses fils qu'il n'en a plus pour très longtemps. Jacques, l'aîné de ses fils doit devenir le maître des terres des Vallot. Le notaire de la famille, Maître Louis Chirol de Saint-Flour doit se rendre, cet après-midi, à Soubrevèze pour rédiger l'acte qui officialisera la nouvelle situation de Jacques. Antoinette, la sœur aînée est mariée à Vabres, Jacques devra s'occuper de Marguerite, sa dernière sœur, 6 ans cet été.

Jeanne, la mère est heureuse de revoir ses trois fils ensemble réunis autour de la table de la maison. Ils ne s'étaient pas retrouvés depuis tellement longtemps. Elle leur a préparé un repas de fête mais si l'état de santé de son homme l'inquiète, le fait de retrouver ses garçons apaise son angoisse.

Elle sait que cette occasion de réunir tous ses hommes est probablement la dernière. Jacques, son époux est vraiment très mal. Pierre le dernier des fils Vallot annonce à son père qu'il ne souhaite pas retourner faire le domestique aux Loudières. Il envisage de partir en ville où il est sûr de trouver un emploi bien payé. Il n'a que quatorze ans mais sa détermination est absolue. N'étant pas majeur, il a besoin de l'accord de son père.

Pierre Vallot a bien préparé son affaire car, sitôt l'accord de son père obtenu, il annonce qu'il part pour Clermont en Basse-Auvergne où il sera embauché par un maraîcher de la plaine du Crouelle.

Chapitre III

Jacques Vallot père, a pu assister au mariage de son fils aîné avec Catherine Chassang, la fille d'un cultivateur du village de Saint-Michel. Quelques semaines après la noce, il s'est éteint dans son sommeil. Pierre qui n'a pas donné de nouvelles depuis son départ, s'est trouvé de passage à Soubrevèze au moment de la mort de son père. Quant à Antoine, il est maintenant bien installé à Lescure-Bas où le meunier lui laisse de plus en plus en plus d'initiative. Antoine n'est pas indifférent au charme de Jeanne-Marie, la fille unique de Paul Cussac, le maître de Lescure-Bas.

Paul Cussac est veuf depuis de nombreuses années. Il vit avec sa fille Jeanne-Marie qui tient sa maison. Le moulin, situé sur la rivière Lander, est l'un des plus gros de la région. Il appartient au Couvent des Sœurs de Saint-Flour qui l'affirme à la famille Cussac depuis plusieurs générations. Maître Cussac est un meunier réputé pour la qualité de ses farines. Il exploite également un petit moulin à huile d'où sort de l'huile des noix récoltées dans le bas pays.

Les moulins sont nombreux sur les bords du Lander. Cela crée des conflits incessants entre meuniers qui bloquent l'eau dans leurs biefs limitant la production des moulins situés en aval.

S'il est un meunier réputé, Maître Cussac est ce que l'on a coutume d'appeler une « grande gueule » qui n'hésite pas à faire

le coup de poing avec ses collègues. Au contraire, Antoine est plus diplomate; il a réussi à désamorcer des conflits que son maître, malgré des échauffourées de plus en plus houleuses, ne peut dénouer. Cependant Antoine est un grand timide. Il voit bien que Jeanne-Marie le regarde d'une façon qui ne le laisse pas indifférent. Il faudrait qu'il en parle à son maître. Mais il remet toujours au lendemain. Paul Cussac qui n'a pas d'héritier mâle, verrait bien Antoine Vallot prendre sa suite. Encore faut-il qu'il en parle.

L'habitude, dans nos campagnes, est que ces choses se discutent et se règlent entre les pères. Mais le père d'Antoine n'est plus de ce monde et il est hors de question d'en parler avec sa mère. Reste le nouveau maître des terres de Soubrevèze, le frère aîné Jacques.

Un beau matin de printemps, Paul Cussac attelle sa mule et dit à Antoine qu'il va livrer cinq setiers de farine de seigle à son beau-frère à Alleuze. Il en a bien pour la journée. Antoine sera le maître du moulin. Jeanne-Marie aimerait bien qu'Antoine se déclare. Ce n'est pas à une jeune fille de faire les premiers pas! Mais si personne ne commence...

Elle profite de cette journée pour rester au moulin au plus près d'Antoine. Le temps est clair et ensoleillé. Jeanne-Marie porte une chemise claire et un foulard qui laisse apparaître ses formes généreuses. Antoine est bien un peu agacé de la voir tourner ainsi autour de lui. Il a envie de lui parler mais rien ne peut sortir, comme si sa présence lui ôtait la parole. Au fond de lui-même cette présence le remplit de joie. Il sent monter en lui des sentiments qu'il n'a jamais éprouvés.

En fin d'après-midi, alors qu'Antoine s'est assoupi sur des sacs de grains dans la chambre haute, il sent la présence de Jeanne-Marie auprès de lui. Son cœur se met à battre la chamade.

Que faire? Que dire?

Il n'ose regarder en direction de la belle de peur de se montrer pataud. Jeanne-Marie le regarde et lui dit :

– Antoine, tu sais où est allé le père ce matin ?

– Pour sûr, il est allé chez Jean, son beau-frère à Alleuze pour livrer la farine de seigle que j'ai tamisée hier. Pourquoi que tu me demandes ça, conclut Antoine ?

– Il est pas à Alleuze, il est chez ton frère à Soubrevèze.

– Mais la farine, c'est celle de Jean, pas celle mon frère !

– Mais gros bêta, la farine c'était un prétexte. Il est allé à Soubrevèze voir ton frère pour parler de nous.

En écoutant la fin de cette phrase, les joues d'Antoine deviennent rouge vif, il ne sait que dire.

– Mais, mais...

– Il y a pas de mais, coupe Jeanne-Marie. Tu es un bon meunier. Mon père n'a pas de fils et il compte sur toi pour devenir le maître de Lescure-Bas.

– Mais, mais...

– Mais, coupe Jeanne-Marie, ça serait bien mieux si tu m'épousais.

– Mais, mais...

– Tu serais d'accord...

Antoine ne laisse pas Jeanne-Marie terminer sa phrase. Il se tourne vers la jeune femme, l'enlace et ses lèvres se collent aux siennes pour un baiser fougueux qui vaut mieux que tous les discours.

À la nuit tombante, la mule de Paul Cussac apparaît sur le pont de bois qui enjambe la rivière. Antoine se précipite vers son maître. Il remarque que les sacs de farine sont encore dans la charrette. Preuve que Jeanne-Marie disait vrai. Du coup, Antoine se sent du courage. Alors qu'il aide son patron à dételer et à soigner la mule, il lui dit tout d'un trait :

– Maître, je me verrais bien épouser votre fille, Jeanne-Marie. Seriez-vous d'accord ?

– Bougre d'imbécile, bien sûr que je suis d'accord. D'ailleurs j'étais aujourd'hui à Soubrevèze. On s'est mis d'accord avec ton frère. Tout est prêt. Il reste plus qu'à voir le notaire et le curé.

Jeanne-Marie écoute la conversation entre les deux hommes derrière la porte de l'étable. Son père s'en aperçoit et la rabroue :

– Ah petite vaurienne, tu écoutes derrière les portes. Va plutôt nous préparer la soupe, cette journée m'a mis en appétit.

Antoine et Jeanne-Marie se marient à la chapelle du Calvaire, sur les hauteurs de Saint-Flour en janvier 1765. Jacques et Catherine Vallot sont venus avec Jeanne, la mère d'Antoine.

À Lescure, Antoine a quitté la petite chambre qu'il occupait au dernier étage du moulin, depuis son arrivée au service du meunier, pour s'installer dans l'habitation des maîtres.

L'habitat du meunier n'est pas très différent de celui du laboureur de Soubrevèze. Le moulin est sur plusieurs niveaux. L'habitation est de même. Au rez-de-chaussée, la salle commune possède un cantou mais pas de lits clos. À l'étage, deux grandes chambres occupent la totalité de l'espace. Antoine s'installe dans celle de Jeanne-Marie.

Le premier soir, Antoine retarde au maximum la montée dans la chambre conjugale. Il ne sait pas que faire et appréhende de se trouver seul avec son épouse. Alors, attablé dans la salle commune, il prolonge la discussion avec son beau-père sur le travail du lendemain, Jeanne-Marie lui prend délicatement la main et l'accompagne dans leur chambre. Là, Antoine se sent perdu. Il ne sait quelle attitude adopter.

Jeanne-Marie, avec beaucoup de douceur et bienveillance, le guide. Ils s'allongent sur la couche commune. Antoine se laisse diriger par sa jeune femme. Il découvre doucement ses formes qui lui étaient cachées jusqu'à présent. Elle lui prend les mains pour explorer l'intimité de son corps. Les caresses sont de plus en plus pressantes. Tout d'un coup, Antoine sent monter en lui un plaisir qu'il n'avait jamais goûté jusqu'alors. Allongé sur son épouse, il se laisse aller dans une totale plénitude et ils s'endorment profondément.

Les soirs suivants, Antoine ne se fait pas prier pour rejoindre la couche conjugale et, certaines nuits, Jeanne-Marie doit quelque peu refréner ses ardeurs.

Dès l'été suivant, Jeanne-Marie est grosse. Paul Cussac n'a pas eu de fils et il espère que sa fille saura lui donner un petit-fils. Paul-Antoine Vallot naît aux plus mauvais jours du mois de février 1766. Le bief du moulin est gelé depuis plusieurs jours. Bien entendu, pas question de faire tourner les quatre meules du moulin. Les hommes en profitent pour effectuer quelques réparations à l'intérieur. Mais le temps est long pour ces hommes habitués à travailler sans relâche.

C'est le bon moment pour procéder au rhabillage des meules. La meunerie de Paul Cussac comprend quatre moulins à meules. Chaque moulin est composé de deux meules. Posées sur le sol, les quatre gisantes ou dormantes. Au-dessus de chaque dormante, la meule mobile appelée aussi courante ou volante. Les meules de Paul ont été changées par son père. Il a fait venir des meules de silex meunier du Limousin. Ce long trajet de plusieurs jours en char à bœufs a marqué le jeune Paul. C'est son premier et probablement dernier voyage dans des contrées aussi lointaines.

Les deux hommes, à genoux sur des sacs remplis de son, frappent régulièrement les meules avec les différents outils : le marteau plat ou « pioche », le marteau pointu, la boucharde. Il faut être attentif car les éclats de silex peuvent faire perdre la vue instantanément.

Jeanne-Marie est très attentive au travail de ses hommes. Non pas qu'elle veuille les imiter, le rhabillage est un ouvrage d'homme, mais parce que de la finesse du rhabillage dépend la qualité de la farine. Jeanne-Marie vient d'être mère mais elle sait qu'elle sera la patronne du moulin. Il est hors de question de laisser à Antoine ce rôle. Il est entré au moulin comme gendre et il devra rester à sa place. Ce statut convient parfaitement à Antoine. Jeanne-Marie lui laisse gérer tout le travail du grain et de la farine. Elle-même se réserve l'accueil des clients et la négociation. Les meuniers ont la réputation d'être des voleurs. Se faire voler par une jolie meunière, oui, mais il faut que la qualité soit là. Jeanne-Marie le sait mais n'en profitera pas. Le moulin de son père doit garder une excellente réputation, elle fera tout pour la conserver.

Antoine est heureux de son sort. Après Paul-Antoine, Jeanne-Marie lui donne deux filles : Marguerite et Marie-Anne. Marguerite montre très rapidement un côté mystique. Elle passe son temps avec une sœur dévote du village. Les sœurs dévotes sont des religieuses qui ne vivent pas en communauté. Elles habitent seules ou dans leur famille, rendent de menus services et vivent d'aumônes. Marguerite rentre au couvent de Saint-Flour au moment où son grand-père négociait l'achat du moulin avec ce même couvent. L'habileté à la négociation de Maître Paul et de sa fille fit qu'achat du moulin et dot de la nouvelle religieuse furent réglés en même temps et dans de bonnes conditions.

Marie-Anne ressemble beaucoup à sa mère ; physiquement d'abord. C'est une belle et grande jeune fille aux yeux clairs et au port altier. Contrairement aux filles de son époque, elle a eu un minimum d'instruction. Elle sait lire, écrire et surtout compter. Mais Marie-Anne n'a aucun droit à l'héritage de ses parents selon le droit en vigueur avant la Révolution. Seul leur frère héritera des biens récemment acquis par le grand-père. Cette situation n'est pas du goût de Marie-Anne. Elle voit sa mère prendre de plus en plus la main sur Maître Paul dans la gestion du moulin. Elle se verrait bien faire de même. Malheureusement, les femmes doivent obéir à leur père. Celui-ci a tous les droits et même le devoir de fixer l'avenir de leurs filles, qu'elles le veuillent ou non.

Cependant Paul-Antoine, héritier du moulin, ne montre aucune disposition pour le travail de meunier. Il ne montre d'ailleurs aucun attrait pour le travail. Son père l'a placé chez un meunier avec lequel il entretient de bonnes relations. Ce moulin est situé en amont de Lescure-Haut, sur la rivière l'Ander mais sur la paroisse de Roffiac. Le Moulin de Luchat appartient à la famille Chauviaguet. Le père Chauviaguet accepte de prendre Paul-Antoine dès l'âge de dix ans. Mais très rapidement, le jeune Paul-Antoine se montre récalcitrant à toutes formes de travail. Il accepte sans trop de difficultés d'aller garder les trois vaches du meunier sur les coudercs en dessous du village de Védernat. Là, son esprit commence à vagabonder. Il s'imagine comme les héros des récits racontés par les colporteurs, combattant les indigènes dans des terres inconnues. Mais les vaches peuvent aller où bon leur semble. Ce qui provoque la colère de son patron.

Par amitié pour Antoine Vallot, le père Chauviaguet garde Paul-Antoine jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Encore lui a-t-il confié que c'était un bon à rien !

Paul-Antoine se débrouille pour être tiré au sort pour faire partie des milices provinciales. Commencent alors des périodes de formation au maniement des armes, aux exercices militaires. Cette vie convient parfaitement au jeune Vallot. Mais, il en voudrait plus. Il apprend, lors d'une de ces périodes, l'existence de la Marine Royale.

Sans qu'on sache vraiment comment il a intégré la Royale, une lettre, postée de Brest, annonce à la famille Vallot le départ de Paul-Antoine pour les Indes à bord d'un des navires du Bailli de Suffren.

Nos meuniers de Lescure-Haut ignorent tout de la marine, des Indes et des conflits avec les Anglais pour le contrôle de la route des épices. Cependant, ils comprennent aisément que le futur patron du moulin ne sera pas Paul-Antoine. L'aîné dans la marine, la seconde dans les ordres, le destin de Marie-Anne paraît se dessiner.

Âgée de seize, elle partage son temps entre le moulin et le service d'une famille de notables sanflorains. Elle vit à Lescure-Haut et va travailler tous les jours dans une grande maison près de la Cathédrale. Quel que soit le temps, elle quitte le domicile familial vers six heures du matin pour n'en revenir que vers dix ou onze heures du soir. Dès qu'elle le peut, elle fait le tour du moulin, interrogeant son père ou les domestiques sur leur travail, leur manière de faire. Le départ de son frère lui convient parfaitement.

Chapitre IV

L'atmosphère est à l'orage à Soubrevèze. Ce n'est pas une question de météo. Nous sommes à la mi-mai 1767 et le temps est au beau fixe. Les fenaisons ont bien commencé. L'herbe est abondante et toute la famille Vallot devrait être à l'ouvrage.

Mais voilà, vers huit heures, alors que toute la maisonnée est attablée pour manger la soupe après la traite du matin et le soin aux animaux, Marguerite, la dernière sœur de Jacques Vallot rentre comme une furie dans la salle commune. Elle est en pleurs et se réfugie dans les bras de sa mère.

Marguerite, 17 ans, a été placée à l'âge de 14 ans, comme servante dans une grosse ferme de Coren. Jacques, son frère aîné, le maître de maison depuis la mort de leur père, avait négocié la place avec Antoine Brun. Marguerite, contrairement à ses sœurs a suivi les cours des religieuses de Saint-Flour. Elle sait lire, écrire et compter. C'était la volonté de son frère et maître, mais Jeanne, leur mère, avait désapprouvé cette décision en disant :

– *Il n'est pas bien honnête qu'une femme étudie et sache tant de choses!*¹

Jacques a fait son choix et, malgré la remarque de sa mère, l'usage veut que les femmes, qu'elles soient mère, épouse ou sœur, s'y soumettent docilement.

¹ Molière dans «*Les Femmes Savantes*» 1672.

Avant la Révolution, les femmes étaient dépourvues de droits civils propres, elles étaient assujetties à leur père ou à leur frère aîné si le père était décédé, puis à leur mari qui prenait pour elles toutes les décisions.

Marguerite n'a même pas le temps d'expliquer son arrivée brutale. Le bruit du cabriolet attelé du Père Brun attire l'attention de la famille. Il frappe à la porte et Jacques le fait entrer.

– Ah tu es déjà là, petite traînée, s'exclame le Père Brun.

– Mais, Père Brun, expliquez-moi, demande Jacques.

– Tu comprends bien, Jacques, que je vais pas m'expliquer devant tout ça, reprit Brun, en montrant du menton la femme et la mère de Jacques que Marguerite n'a pas lâchée.

– Vous avez raison, Père Brun. Allez les femmes, partez aux champs, je vous rejoindrai.

Les deux hommes s'assoient de chaque côté de la table. Avant de sortir, Jeanne a posé sur la table deux verres et une bouteille de vin. Jacques verse un canon à son visiteur qui s'empresse d'expliquer le motif de sa visite.

– Jacques, j'ai de l'estime pour toi et ta famille mais je dois te le dire: ta sœur est une traînée, une moins que rien...

– Expliquez-vous, coupe Jacques.

– Figure-toi qu'hier soir, elle a tenté de séduire Jean, mon dernier fils. Tu te rends compte, il a seize ans à peine. Il est innocent, il aura bien le temps d'apprendre ces choses-là! Et comme il ne se laissait pas faire, elle l'a giflé, la garce!

Marguerite est restée derrière la porte et à peine le Père Brun finit-il sa phrase, qu'elle intervient calmement:

– Vous mentez, Monsieur Brun. C'est votre fils qui m'en voulait. Cela fait plusieurs jours qu'il m'importunait, qu'il essayait de me prendre dès qu'il le pouvait. Hier soir, il m'a

suivie à la nuit tombée. Mais je me suis méfiée. Certes pas assez, parce qu'il commençait à soulever mes cotillons. Je n'ai pas eu d'autre choix que de le gifler, sinon il aurait abusé de moi.

– Jacques, tu l'entends cette dévoyée. Elle me traite de menteur mais c'est elle qui ment.

– C'est la vérité Monsieur Brun...

Jacques ne laisse pas sa sœur terminer sa phrase.

– Sors de là. On s'expliquera plus tard !

Toujours aussi calmement, Marguerite quitte la salle commune.

– Jacques, tu ne vas pas croire cette menteuse. Les femmes sont toutes des menteuses. C'est bien connu surtout quand il s'agit de pervertir un innocent garçon.

– Père Brun, je ne crois pas un mot de ce que dit ma sœur et je vous sais honnête et probe. Ce que vous dites est vrai. Ma sœur s'est mal comportée à votre égard et je vous en dois réparation.

– Bah, l'amitié que j'avais pour ton père, et que j'ai pour toi, est plus forte que cette vilaine histoire. On n'en parle plus. Mais, tu comprendras que je ne veux plus de ta sœur chez moi.

– Vous êtes bien bon, Père Brun, reprit Jacques en remplissant les deux verres.

En vidant leurs verres, les deux hommes échangent sur les femmes, responsables du péché originel, redoutables tentatrices pour séduire les hommes et les livrer à Satan. Toutes ces théories étaient largement diffusées par l'Église. La femme était considérée par le clergé comme fille d'Ève qui poussa Adam à manger le fruit défendu.

Rassérénés par la certitude de leurs convictions, les deux hommes se séparent après avoir vidé deux autres canons.

Jacques réfléchit en parcourant le chemin qui le mène au pré où sa famille retourne le foin : le père Brun a raison, Marguerite est fautive. Il va falloir la châtier. Il regrette d'avoir accepté la proposition des Sœurs de Saint-Flour. L'instruction lui aura tourné la tête. Mais qu'en faire maintenant. Il a bien idée de la marier au fils aîné du Père Brun. Mais quand Brun a conclu en disant : « *je ne veux plus de ta sœur chez moi* », la cause était entendue. Plus grave, le Père Brun, malgré son amitié pour la famille Vallot, ne manquerait pas de raconter l'« agression » dont avait été victime son fils. Quelle famille de la région voudrait alors de Marguerite comme bru ?

Les Sœurs, oui les Sœurs ! Jacques se souvient que les religieuses avaient proposé de prendre Marguerite dans leur noviciat. Bien sûr, il faudra la doter mais Jacques l'a déjà prévu pour la marier au fils Brun. Il ira au couvent lors de la Foire du 2 juin à Saint-Flour.

Arrivé sur place, personne ne fait de commentaire. Chacun est à son ouvrage. Sur le coup de midi, le premier char est rempli et la petite équipe redescend au pas lent des bœufs vers Soubrevèze.

Le repas est silencieux contrairement à l'habitude. Marguerite semble avoir trouvé sa place auprès de Jeanne, sa mère et de Catherine, sa belle-sœur. L'après-midi est semblable à la fin de matinée. Le travail s'effectue dans un silence pesant. Jacques doit parler à sa sœur dès ce soir. Il va la réprimander, certes. Mais il ne peut et ne veut pas la garder chez eux. Il sait que leur mère interviendra en faveur de Marguerite.

Cette fille qu'elle n'a pas désirée, que son mari lui reproche... comme s'il y était pour rien. Cette fille, Jeanne a appris à l'aimer. Marguerite ressemble beaucoup à sa mère. Grande, mince, de grands yeux bleus. D'après Jeanne, c'est le portait

de sa propre mère, la grand-mère Tourette. Côté caractère, c'est une vrai Vallot, déterminée, tenace, elle sait ce qu'elle veut. Malheureusement, elle n'a pas son mot à dire et elle a, jusqu'à présent, accepté toutes les décisions de son frère sans rechigner. Jeanne apprécie le caractère de sa fille. Cependant elle sait qu'une fille ayant trop de tempérament pourra être malheureuse dans ces périodes où les femmes dépendent totalement de leur père ou de leur mari.

Le soir venu, après le souper et le soin aux bêtes, toute la famille est réunie dans la salle commune pour la prière du soir que dirige Jacques, le maître de maison. Aucune allusion au retour de Marguerite mais sitôt le dernier « *amen* » prononcé, Jacques s'adresse à sa sœur :

– Tu sais que ta place n'est pas ici. Nous ne pouvons te garder à la maison.

– Mais Jacques où veux-tu que j'aille ?

– Tu resteras à la maison le temps que je te trouve une solution. Dès demain, tu iras te confesser. Ce que tu as fait au pauvre fils Brun mérite une pénitence divine.

– Jacques, tu ne m'as pas cru. Mais ce que j'ai dit, c'est la vérité. D'ailleurs personne ne me croira. On ne croit pas une femme. Une femme ne compte pas. Elle doit se taire et se soumettre. Mais moi, je n'accepterai jamais ça, dit Marguerite très calmement.

– Tu feras ce que je te dirai de faire ! Tu n'as pas le choix ! En attendant va te coucher !

La mère de Jacques qui n'a pas perdu une miette de l'échange entre ses enfants, intervient :

– Tu ne peux pas mettre ta sœur dehors. Cette affaire la perturbe. J'ai parlé avec elle aujourd'hui, je crois qu'elle dit vrai...

Vous n'allez pas vous y mettre aussi, Mère ! Elle a déshonoré la famille et je dois régler ce problème très vite. Vous êtes toutes pareilles les femmes, vous ne pouvez pas voir la vérité.

– Tu feras comme tu voudras, Jacques. Mais ne soit pas trop dur avec ta sœur.

À la foire du 2 juin, Jacques Vallot est allé voir les Sœurs de Saint-Flour qui ont instruit Marguerite. La discussion est vite terminée. La Supérieure connaît bien Marguerite et elle est ravie de la compter parmi ses novices. La rentrée au couvent est prévue pour la fin du mois de juin. Le temps pour Jacques de faire rédiger par son notaire l'acte qui fixera les conditions de la dot de sa sœur.

Il n'a fait part de ses intentions à personne, ni à sa mère et encore moins à sa sœur. Il rentre à Soubrevèze, le cœur léger. Il a trouvé une solution pour l'avenir de sa sœur et il a pu s'offrir cette deuxième paire de bœufs qui va lui permettre de travailler des terres que le Seigneur du Vernet voudrait lui confier du côté des Cayres. Demain, il ira voir le régisseur pour préparer le bail à ferme. Dès cet automne, il pourra les labourer. Jacques aime voir réaliser ses projets surtout s'il doit vaincre de nombreuses difficultés.

Le soir venu, la famille est attablée pour le souper. Catherine, son épouse apporte sur la table la soupière fumante, pendant que Jacques coupe de larges tranches de pain brun qu'il distribue. Alors que chacun avale la soupe bien chaude et le pain trempé, Jacques pose sa cuiller et prend la parole :

– J'ai vu, ce matin la Supérieure du Couvent de Saint-Flour. Marguerite, tu rentreras au noviciat à la fin du mois. Tout est arrangé.

– Et que veux-tu que je fasse au noviciat ? Je ne veux pas être religieuse.

- Tu feras ce que j’ai décidé pour toi, coupe son frère.
- Il n’est pas question que tu décides pour moi, marmonne Marguerite.

Le claquement sec du couteau de Jacques qui se ferme, indique à tous que le repas est terminé. Toute la maisonnée se rassemble pour la prière du soir que récite Jacques. Marguerite, à l’écart, pleure abondamment.

Elle s’attendait à une telle décision de son frère et elle a préparé sa riposte. Dès cette nuit, elle va quitter la maison familiale. Elle sait que ce départ est définitif, sans espoir de retour. Elle ne reverra jamais sa mère, son frère, son épouse et leurs quatre enfants. Elle va quitter pour toujours ce pays où elle a vécu une enfance heureuse au milieu des siens.

Pour aller où ?

Elle a pris contact avec son frère Pierre, ouvrier maraîcher à Clermont. Il pourra l’héberger en attendant qu’elle trouve du travail. Cette nuit, elle quittera la maison pour aller chez son oncle Paul Tourette, le rebouteux des Maisons. De là, elle prendra le chemin qui la mènera, en trois ou quatre jours de marche, à Clermont.

À dix-sept ans, Marguerite est maintenant à Clermont. Le voyage quoique long et semé d’embûches, a été agréable pour Marguerite. Son frère l’a fait engager comme domestique chez son propre patron. Elle pense qu’elle est maintenant libre de mener sa vie comme bon lui semblera.

Mais à cette époque, la femme n’est pas considérée comme un être autonome, mais définie par rapport à l’homme. Les mères modèlent ainsi leurs filles à leur image, régulent leur caractère, les préparant à leur tour à tenir leur ménage et à élever leurs enfants tout en obéissant à leur mari, en somme à être sous la dépendance totale de l’homme.

Les religieuses qui ont instruit Marguerite, n'ont pas contredit cette éducation maternelle. Bien au contraire, la crainte de Dieu étant l'un des piliers de l'enseignement religieux de cette époque, la femme doit se soumettre à son mari, accepter sans protester son rôle d'épouse et de mère, sous peine de s'attirer les foudres du mâle mais surtout celles du Tout-Puissant.

L'indépendance qu'espère Marguerite, va se heurter à toutes ces vérités admises et quasiment incontestées depuis la nuit des temps.

Chapitre V

Le départ de Marguerite a créé un choc à Soubrevève. Tout le village a appris la décision de Jacques. La réaction de sa sœur n'a pas été une surprise. Jacques est connu et apprécié par ses voisins. Le caractère indépendant et insoumis de Marguerite n'est un secret pour personne. Néanmoins, l'autorité de Jacques a été bafouée et il ne l'admet pas. D'autant que des personnes bien intentionnées s'étaient chargées de lui raconter l'étape nocturne aux Maisons chez son oncle Paul Tourette. Preuve de la complicité de sa propre famille dans la fuite de sa sœur et donc du désaveu de ses propres décisions.

La colère de Jacques a été longue à passer. L'autorité de l'homme sur les femmes de la maison ne souffre d'aucune contestation, d'aucune contradiction, d'aucune faiblesse. Celle de Jacques a subi un sérieux revers et il n'est pas homme à lâcher ainsi sa domination sur sa famille. Il l'a fait savoir violemment à sa mère et à son épouse Catherine.

Il a également rencontré, aux Maisons, son oncle Paul Tourette et sa femme pour leur dire combien il était en colère contre eux, pour l'aide qu'ils ont fournie à sa sœur dans sa fugue. Paul, beaucoup plus âgé que lui et, sans doute, moins enclin à cette hégémonie du mâle que son neveu, lui a longuement expliqué sa vision de la nature humaine.

Certes, Paul, comme tous les hommes de son temps, se considère comme supérieur aux femmes, mais il comprend que, dans certaines circonstances, une épouse ou une sœur puisse ne pas se soumettre totalement à la volonté du maître de maison. Il n'a pas convaincu Jacques dont l'honneur et la fierté d'homme ont été humiliés. Cependant, l'échange avec son oncle et sa tante lui a permis de comprendre la réaction de sa sœur. Réaction qu'il considère, tout de même, comme un affront personnel.

Son épouse Catherine a accepté sans broncher le courroux de son homme. Elle se rend compte à quel point il se sent humilié. Elle a découvert, comme le reste de la maisonnée, la décision de Jacques d'envoyer sa sœur au couvent. Avec le recul, elle comprend que l'idée était très mauvaise mais elle se garde bien d'en faire part à son époux. D'ailleurs accepterait-il l'avis de sa femme? Catherine vaque à ses occupations et se garde bien de prendre part aux conversations que Jacques a avec sa mère.

Car Jeanne a ouvertement reproché à son fils d'avoir chassé sa fille de leur maison par sa décision. Bien entendu, Jacques a remis sa mère à sa place. Mais, en permanence, elle lui reproche cette décision et son entêtement à ne pas avoir écouté sa sœur. Cependant, Jeanne sait très bien que son fils ne lui donnera pas raison. Mais surtout, elle a conscience qu'elle ne reverra plus jamais sa fille.

Elle ne peut se faire à cette séparation brutale. Elle aimerait prendre sa fille dans ses bras, comme quand elle était petite fille, lui dire sa compassion, essayer de la tempérer. Non, au lieu de cela, elle revoit sa fille en pleurs pendant la prière du soir. Elle se reproche de ne pas l'avoir raisonnée, de ne pas lui avoir parlé à ce moment-là. Mais le pouvait-elle? Son fils l'aurait-il laissé faire?

Le temps a quelque peu atténué sa douleur. Mais la blessure est profonde et a des conséquences sur sa santé. Dans l'année qui suit le départ de Catherine, Jeanne fait une attaque cérébrale. Point de traitement ni d'hospitalisation en ce temps-là, Jeanne reste alitée quelques jours. Sa belle-fille, avec un dévouement admirable, la soigne comme elle l'aurait fait pour sa propre mère, la nourrissant de bouillon qu'elle lui fait avaler, patiemment, cuillerée par cuillerée.

Au bout d'une quinzaine de jours, Jeanne souhaite quitter le lit. Elle peut se tenir debout et marche en s'appuyant sur une canne de noisetier que lui a taillé son fils. En revanche, elle ne reconnaît plus personne. Jeanne a bien remarqué que, dès les premiers jours, sa belle-mère semble absente, elle n'est plus cette personne affable et souriante qu'elle a toujours été. Pire, dès qu'elle recommence à parler, elle demande à Catherine, avec une voix très faible, le nom des enfants assis à la table familiale; enfants qui ne sont autres que ses propres petits-enfants.

Elle erre dans la maison, sans vraiment savoir où elle va ni ce qu'elle fait. Sa belle-fille la conduit alors dans le cantou et l'assied sur le banc de bois près du foyer. Là, elle s'assoupit quelques instants à la chaleur du feu. De temps en temps, elle prend son pouce et le suce comme le font les bébés. Passé ces temps de repos, elle se relève et reprend son errance dans la salle commune. Ses enfants veillent à ce qu'elle ne sorte pas de la maison car elle pourrait partir très loin et se perdre.

Après quelques mois, la santé de Jeanne s'est à nouveau dégradée. Elle ne quitte plus sa couche et refuse la nourriture proposée par sa belle fille. Jeanne est partie retrouver les siens en ayant perdu tout souvenir des vivants: de ses enfants et de ses petits enfants.

Après la cérémonie de l'inhumation, Jacques est interpellé par le curé Grenier.

C'est le nouveau responsable de la paroisse depuis le décès du curé Malet en début d'année.

Les prêtres reçoivent une formation sommaire. Il a suivi des cours de philosophie pendant deux ans avant d'entrer au Séminaire de Saint-Flour. Là, pendant six mois, il a appris l'administration des sacrements et un peu de théologie pour se préparer à l'ordination. Qu'importe la brièveté de cette formation, face à l'ignorance de la majorité de ses ouailles. Dans une paroisse, le curé est un observateur privilégié : il est le témoin de toute la vie de ses paroissiens de la naissance par le baptême, à la mort par l'extrême-onction et les obsèques, en passant par le mariage. C'est souvent la seule personne du village qui sait lire et écrire. Il lit des gazettes, des brochures de colportage, des almanachs, des livres. Il a l'information, certes fragmentée, sur la vie du royaume, les sciences, l'astronomie, l'astrologie. De plus, il représente le pouvoir divin. Ce Dieu dont la crainte est l'un des fondements de l'autorité de l'Église et de son clergé.

Jacques ne peut pas se dérober à l'interpellation de son curé. D'ailleurs, troublé par les événements déclenchés par le départ de sa sœur, il aurait souhaité s'en ouvrir au curé Malet. Mais celui-ci, faible et malade, n'avait pu le recevoir.

– Votre sœur s'est dérobée et n'est pas rentrée au couvent comme convenu avec la Mère Supérieure.

– C'est bien vrai, Monsieur le curé et j'en suis bien désolé.

– Et si ce que l'on m'a dit est vrai, votre mère est tombée malade depuis le départ de votre sœur, reprend le curé.

– On vous a dit vrai, Monsieur le curé, elle en est morte, répond Jacques.

– Votre autorité de chef de famille est sérieusement entamée. Vous êtes maintenant directement responsable de la mort de votre mère, poursuit le curé.

Jacques commence à être sérieusement agacé par les remarques accusatrices du jeune ecclésiastique. Il voudrait bien le remettre à sa place mais l'autorité qu'il représente le fait réfléchir.

– Monsieur le curé, je vous remercie de vous occuper ainsi des affaires de ma famille, reprend Jacques. Vos remarques sont parfaitement justes mais le problème reste entier : ma sœur est partie, je ne sais pas où elle est. Ma mère est morte. Que puis-je faire de plus ?

– Votre pauvre mère est maintenant auprès du Bon Dieu mais pour votre sœur, vous devez vite la retrouver et la remettre dans le droit chemin. C'est votre devoir de chef de famille et vous ne pouvez pas y déroger, conclut le curé.

– Merci, Monsieur le curé, mais je sais très bien ce que j'ai à faire, lance Jacques en quittant précipitamment le curé.

Il se prend pour qui ce jeune curé, pense Jacques en reprenant le chemin qui mène à Soubrevèze. Il me donne des leçons lui qui n'a pas de charge de famille. Me parler ainsi à moi, Jacques Vallot, le laboureur de Soubrevèze, le seul de la paroisse possédant deux paires de bœufs de trait, le seul qui parle presque d'égal à égal avec le Seigneur du Vernet. De quoi se mêle-t-il ?

La colère de Jacques monte au fur et à fur qu'il se rapproche de son village. Arrivé près des lieux où son frère a été foudroyé, la hargne de Jacques est à son comble. Il n'a cessé de ressasser les injonctions du curé Grenier. Il ne peut rentrer chez lui dans cet état. S'il explique à Catherine, son épouse, la haine qu'il a pour le curé, elle va crier au blasphème, elle va le renvoyer s'excuser ou même se confesser. Et malgré son autorité de maître de maison, il ne pourra se dérober.

– Calme-toi, Jacques, calme-toi, dit-il à haute voix en s’asseyant confortablement sous un frêne.

Le lieu est symbolique. Il s’est arrêté souvent là avec son père. À chaque passage, ils faisaient une halte, souvent très courte, et le père racontait à son fils, la foudre, le corps de sa tante foudroyée, la recherche de son frère. Jacques connaissait tous les détails de l’histoire comme s’il l’avait vécue. Ces souvenirs tragiques le ramènent cependant à des pensées plus positives. Au diable, ce curé ! Il est nouveau dans la paroisse, il veut asseoir son autorité en s’en prenant à l’un des plus importants laboureurs de son territoire. Eh bien, qu’il parle, qu’il donne des leçons si cela lui semble être nécessaire, Jacques a sa conscience pour lui.

L’éducation qu’il a reçue de sa mère d’abord, jusqu’à l’âge de sept ans, puis de son père ensuite est entièrement dictée par la religion. À cette époque, on ne conçoit pas de bonne éducation sans religion. Il fait de même avec ses fils. Ce n’est pas ce curé qui va lui faire dévier de la route tracée par son père, son grand-père et tous les Vallot qui l’ont précédé. Tous des « Jacques » Vallot comme lui.

Ces pensées le ramènent enfant. Au coin de la cheminée, assis sur les genoux de son père, il l’écoutait lui expliquer pourquoi tous les chefs de la maison Vallot se prénommaient Jacques :

– Tu sais, petit, il y a bien longtemps, notre famille n’habitait pas Soubrevèze comme aujourd’hui. Nos ancêtres étaient journaliers au village de Roueyre sur la paroisse de Saint-Flour. Journalier, cela veut dire qu’ils étaient très pauvres. Tous les jours, le père et la mère partaient chercher le travail qui leur permettrait de nourrir leur famille. S’ils n’en trouvaient pas, les enfants ne mangeaient pas. C’était d’autant plus dur qu’ils

vivaient dans une sorte de cabane abritée par un rocher au-dessus de la rivière. Il faisait froid et c'était très humide.

En ce temps-là, la région était infestée de bandes de brigands qui pillaient et tuaient sans pitié. Bien sûr, notre famille ne les intéressait guère car elle ne possédait rien. Par contre, les grandes familles de Saint-Flour craignaient pour leur vie et leurs biens. Les Consuls qui gouvernaient la cité, avaient créé des milices chargées de défendre la cité. Nos aïeux ont souvent été enrôlés pour défendre la cité.

L'un d'eux était nommé Jacques. Les noms de famille n'existaient pas encore. Lors d'une attaque de brigands, ce Jacques qui était très courageux, et surtout très malin, a mis en déroute un groupe d'une douzaine de ces bandits. Depuis ce jour-là, il portait le surnom de «*Jacques le Valu*». Ce sobriquet est devenu Vallot et a donné notre nom de famille. En souvenir, la tradition familiale veut que le premier garçon soit toujours prénommé Jacques.

Tu pourras raconter cette belle histoire à tes enfants et petits enfants.

La remémoration de cet épisode de son enfance a rendu à Jacques une humeur bien meilleure. Après cette longue halte, il reprend son chemin en pensant à ses quatre enfants.

L'aîné, Jacques bien évidemment, vient d'avoir huit ans. Il se comporte déjà comme un petit chef. Mais il sait également se montrer protecteur pour ses deux sœurs : Jeanne, sept ans et Antoinette, cinq ans. Antoine, trois ans, clôture cette nouvelle génération de Vallot.